Dreux d'Aubray, Daubray

Famille

Dreux d'Aubray

d'Aubray, Dreux d'Aubray :

Normandie, Paris, Île de France

Armes :

Dreux d'Aubray

«D'argent, à un croissant de gueules (en coeur), accompagné de trois trèfles de sable, deux en chef & un en pointe»

*cf aussi > **Gobelin***

Sources complémentaires :

Dictionnaire de la Noblesse (F. A. Aubert de La Chesnaye-Desbois, éd. 1775, Héraldique & Généalogie),
Roglo, Généanet,
diverses sources WEB dont Wikipedia,
«La seigneurie d'Offémont» par Paul Guynemer, Société Historique de Compiègne, 1912
Nobiliaire & Armorial du comté de Montfort (Grave, de Dion, Shary, Rambouillet),
"Journal de L'Estoile pour le règne de Henri IV et le début du règne de Louis XIII" T. III 1610-1611 & Oeuvres diverses, texte intégral NRF, 1960 (& autres tomes en reprint Hachette BNF 2013),
«Une ombre sur le Roi-Soleil - L'Affaire des Poisons» de Claude Quétel - 2007 - Ed. Larousse,
contributions de Dominique Delgrange (08/2014) ; de Michel Dargaud (03/2023)
«Epitaphier du Vieux Paris», 1890

© **2011** Etienne Pattou
dernière mise à jour : 16/01/2025
sur http://racineshistoire.free.fr/LGN

Dreux d'Aubray, D'Aubray

Origines

François d'Aubray
baron de Laigle, seigneur de Brières ou Bruières-Le-Châtel *(cité 1554)*
ép. **Catherine de Pressel** ***(alias Presterelle ou Le Presterelle)***
(elle acquiert par échange le fief de Fleuray à Thoiry de Louis de Saint-Vibert, ses frères et sa soeur : les Saint-Vibert étaient seigneurs de Fleuray au moins depuis 1485)

Laigle est cédé aux d'Aubray pendant les Guerres de Religion

Nicolas d'Aubray
baron de Laigle
(1568-1587)

Claude d'Aubray
seigneur de Fleuray, secrétaire du Roi (1578), Echevin (1574) puis Prévôt des Marchands de Paris *(aveu 1584 à Camille de Gauville, veuve de Nicolas de Marle)*
ép. **Marie de Creil**

Claude d'Aubray ° ~1526 + 31/05/1609
Trésorier de France à Soissons
ép. **Louise Dreux** + 1608

Marie d'Aubray ?
& **Marguerite d'Aubray**
co-dames de Fleuray
(vendent les 2/3 du fief à Raoul Moreau, seigneur de Thoiry,78)

? Marie d'Aubray
baronne de Laigle
ép.1588 **Sébastien des Acres**, seigneur de La Chapelle-Vieil

tige des barons puis marquis des Acres de Laigle

Antoine Denys Dreux d'Aubray ° 03/08/ 1600 *(Paris)* + 10/09/1666 *(Paris, empoisonné par sa fille)* seigneur d'Offémont et de Villiers, conseiller au Grand-Conseil, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris
ép. 12/02/1629 **Marie Olier** + 12/1637 *(en couches) (inventaire des bien après décès dressé du 4 au 11 janvier 1638 selon AN, Etude CVII, 149)* (fille de Jacques, seigneur de Verneuil + 1632 et de Marie Dolu dame d'Ivoy-Le-Pré + 1659 ; soeur de Jean-Jacques Olier, membre éminent du parti des dévots, fondateur de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice)

Marie-Madeleine Dreux d'Aubray ° 02/07/1630 + 17/07/1676
(décapitée puis brûlée en Grève) enfuie en Angleterre *(27/08/1672)* puis aux Pays-Bas, arrêtée à Liège *(25/03/1676)*
ép. 20/12/1651 **Antoine Gobelin** + après 1700 marquis de Brinvilliers *(1660)*, baron de Norat, seigneur de Sains *(-en-Amiénois)*, Morainvilliers et du Quesnoy, Maréchal des camps & Armées du Roi *(1688)*
liaison avec ***Godin de Sainte-Croix*** *(dès 1659) + 31/07/1672*
liaison avec ***Jean-Baptiste Briancourt****, Précepteur des enfants puis enseignant dans un collège d'Oratoriens à Aubervilliers (Notre-Dame des Vertus) ° ~1744*

postérité
(plusieurs enfants dont 2 de sa liaison avec Sainte-Croix)

Antoine Dreux d'Aubray ° 1633 + 17/06/1670
(empoisonné par sa soeur) comte d'Offémont, seigneur de Villiers et Villarceaux, conseiller au parlement de Paris *(reçu 18/07/1653)*, maître des requêtes *(reçu 27/11/1660)*, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris *(26/03/1661)*
ép. **Marie-Thérèse Mangot** + 29/07/1678

François Dreux d'Aubray
+ 04 ou 11/1670
(empoisonné par sa soeur, chez son frère Antoine qui l'héberge)

(Marie) -Thérèse Dreux d'Aubray
après 1676
religieuse Carmélite

Dreux d'Aubray, d'Aubray

Annexe documentaire

Tombe de Claude d'Aubray (*Saint-André-des-Arts, Paris*) avec une épitaphe gravée sur marbre noir :

13. — SOUBS CE TOMBEAU REPOSE LE CORPS
DE MESSIRE CLAUDE D'AUBRAY
EN SON VIVANT CHEVALIER, SEIGNEUR ET BARON
DE BRUYERES-LE-CHASTEAU, DE SAINCT-SULPICE,
MAUCHAMPS, SAINCT-CHERON,
LA REPOSE ET LE COUDREAU, QUI AYANT EU
EN TERRE UNE ENTIERE ET SINGULIERE DEVOTION
AU PRECIEUX CORPS DE NOSTRE-SEIGNEUR,
A DESIRÉ AU JOUR DE SON DECEDS ESTRE MIS
ET ENSEPULTURÉ AUPRES D'ICELUY SAINCT-
SACREMENT, AFFIN D'OBTENIR MISERICORDE
PAR LES PRIERES DES FIDELLES QUI
SE PROSTERNENT ET S'APPROCHENT DE CE TRES
SAINCT ET VENERABLE SACREMENT ET RESSUSCITER
AVEC EULX EN GLOIRE.
IL DECEDA LE DERNIER JOUR DE MAY M DC IX,
AAGÉ DE LXXXIII ANS.
- PRIEZ DIEU POUR LUY. - REQUIESCAT IN PACE.
AMEN.

ARMES. "*D'argent, à trois trèfles de sable, accompagnés d'un croissant de gueules en abîme.*"

Antoine Dreux d'Aubray,
père & victime de la marquise de Brinvilliers

La marquise de Brinvilliers

La marquise de Brinvilliers
croquée par Lebrun
le jour de son éxécution

& illustrée
dans les gazettes
du temps

Dreux d'Aubray, d'Aubray

Annexe documentaire

Marie-Madeleine d'Aubray, marquise de Brinvilliers

Marie-Madeleine d'Aubray est née en juillet 1630. Elle est la fille de **Dreux d'Aubray**, lieutenant civil à Paris. Elle naît dans une famille convenable, issue de la noblesse de robe, et reçoit une bonne éducation. Pourtant, sa vie a vite fait de basculer, puisqu'elle est violée à l'âge de sept ans par un domestique. Ce drame, qui a détruit son enfance et qui a sans doute énormément joué dans la conduite de sa vie future lui a entretenu une réputation sulfureuse, n'hésitant pas à lui prêter des relations incestueuses avec ses deux frères.

En 1651, **Marie-Madeleine** épouse **Antoine Gobelin**, qui deviendra bientôt marquis de Brinvilliers. Le couple dispose alors de revenus considérables, avec notamment la propriété des seigneuries de Sains, Norat et Brinvilliers. Les témoignages d'époque décrivent Marie-Madeleine comme une femme petite et très menue, avec de grands yeux bleus, des cheveux châtains et des traits de visage réguliers. Son charme est sans nul doute renforcé par son éducation, plus que correcte. En effet, l'étude de plusieurs lettres écrites par Madame de Brinvilliers montrent une écriture soignée, en plus d'un très bon orthographe.
Au XVIIe siècle, ce n'est pas négligeable pour une femme, d'autant plus que la majorité d'entre elles ne savent ni lire, ni écrire *(dans le milieu de la noblesse en particulier !)*

Marie-Madeleine se lie d'amitié avec **Pierre Louis Reich de Penautier**, trésorier des Etats du Languedoc *(puis Receveur général du clergé à partir de 1669).* On peut sans nul doute imaginer qu'elle apparaît comme une jeune femme brillante aux yeux de la bonne société.
Cependant, elle ne tarde pas à faire la rencontre de **Gaudin de Sainte-Croix**, officier de cavalerie et ami de son époux, et ils deviennent rapidement amants. **Antoine de Brinvilliers** pour sa part, dilapide peu à peu la fortune du ménage en jouant au jeu et en entretenant ses diverses maîtresses. Le couple a néanmoins eut sept enfants *(dont quatre illégitimes).*
Toutefois, si la conduite de son époux ne choque pas outre mesure, celle de **Marie-Madeleine** ne tarde pas à offusquer son père. Au XVIIe siècle, l'adultère masculin est largement toléré, mais il n'en est pas de même pour les femmes, qui se doivent d'avoir une conduite irréprochable. C'est ainsi qu'en 1663, **Dreux d'Aubray** fait emprisonner **Gaudin de Sainte-Croix** à la Bastille. Là, il fait la connaissance de l'Italien **Exili**, expert en chimie et en poisons. Une fois sorti, Sainte-Croix suivra les cours du chimiste **Christophe Glaser** au Jardin Royal des Plantes.
On peut imaginer la colère de **Marie-Madeleine** lorsqu'elle apprend que son amant est emprisonné sur décision de son père. Lui en a t-elle voulu au point de le faire mourir ? On ne sait pas réellement qui prit la décision, mais c'est vraisemblablement sous l'influence de son amant que la marquise décide d'empoisonner son père. Elle compte ainsi se libérer de la tutelle paternelle mais vise aussi l'héritage qui lui permettrait de renflouer ses dettes.
Il faut savoir qu'à l'époque, le poison apparait comme une cause de décès difficile à déterminer, puisque la médecine n'est pas encore assez développée.
C'est pendant un séjour au château d'Offémont, en 1666, que **Marie-Madeleine** avec la complicité d'un valet, administre du poison à son père, et ceci à diverses reprises. Pourtant, la succession paternelle se révèle dérisoire. Peu importe, la marquise décide ensuite d'empoisonner ses deux frères, qui meurent tous deux en 1670, à six mois d'intervalle

Quelques soupçons apparaissent néanmoins. Plusieurs domestiques de **madame de Brinvilliers** rapporteront plus tard les situations incongrues auxquelles ils ont assisté malgré eux. C'est ainsi qu'un soir, une servante du nom de **Jeanne Blanchard**, alors qu'elle vient prendre les ordres de sa maîtresse dans sa chambre, la trouve en compagnie du **chevalier de Sainte-Croix**. La marquise fait malencontreusement tomber une petite boîte et s'exclame alors : *«Oh! Ma boîte aux successions!».*
Sainte-Croix lui reproche alors son manque de discrétion. Un autre jour, suite à un dîner où elle a un peu bu, **Marie-Madeleine** s'entretient avec une autre de ses servantes, **Edmée Huet** et lui dit la chose suivante en lui montrant une petite boîte : *«Voilà de quoi se venger de ses ennemis ; elle est pleine de successions !».* Mais elle se reprend peu après : *«Bon Dieu! Que vous ai-je dit ? Ne le répétez à personne !».* Enfin, un jour où **Marie-Madeleine** s'entretient avec un certain **La Chaussée** (le valet qui aida à empoisonner ses frères), elle est obligée de le cacher dans sa chambre suite à l'arrivée improviste de **Simon Cousté**, le secrétaire de l'un de ses frères. Tout ceci bien entendu, sous les yeux des domestiques de la marquise. lamarquise.
En outre, elle commet l'imprudence de se confier à **Jean Briancourt**, le précepteur de ses enfants.
D'après des témoignages ultérieurs, **Marie-Madeleine** aurait ensuite tenté d'empoisonner son époux **Antoine de Brinvilliers**, sa soeur **Thérèse**, et même sa fille aînée ! Ces dernières tentatives sont cependant sujettes à caution, puisqu'elles ne sont pas prouvées.
Ce qui est sûr en revanche, c'est que la relation entre **Marie-Madeleine** et **Sainte-Croix** devient tumultueuse. Ce dernier prend alors soin de fermer dans une petite cassette des fioles et des lettres compromettantes de la marquise.

Dreux d'Aubray, d'Aubray

Annexe documentaire

Il y joint un mot : *«A n'ouvrir qu'en cas de mort antérieure à celle de la Marquise»*.

C'est en 1672 que meurt **Jean-Baptiste Gaudin de Sainte-Croix**, dans son lit, et non dans son laboratoire comme le veut la légende. **Marie-Madeleine**, qui est alors dans sa maison de campagne à Picpus n'a alors qu'une obsession : récupérer cette fameuse cassette qui pourrait l'incriminer. Pourtant, elle échoue à récupérer son bien, et après que le sergent **Cluet** en ait découvert le contenu, la marquise n'a d'autre choix que de s'enfuir, d'autant plus que le roi a lancé contre elle un mandat d'arrêt. L'un des complices, **La Chaussée**, a été arrêté et sous la menace de la torture, a avoué tous les crimes.

Marie-Madeleine se réfugie d'abord en Angleterre, avant de gagner Liège, où elle atterrit dans un couvent. Une servante restée fidèle, **Geneviève Bourgeois**, l'accompagne dans son périple.

Colbert, ministre de **Louis XIV**, est alors chargé d'une mission délicate : rapatrier la fugitive en France. C'est l'exempt de police **François Desgrez**, qui déguisé, parvient à pénétrer dans le couvent et à faire arrêter **madame de Brinvilliers**. Désemparée, la marquise tente à plusieurs reprises de se suicider, et se retrouve lors du retour sur Paris, sous une étroite surveillance. **Marie-Madeleine** est ensuite enfermée à la Conciergerie, au dernier étage de la tour Montgomery.
Son procès est assez long, puisqu'il se déroule de avril à juillet 1676. Confrontée à ses juges, la marquise nie tout et refuse de passer aux aveux. Il y'a pourtant contre elle des preuves à priori accablantes : une confession écrite de sa main où elle avoue des crimes abominables, et où elle s'accuse entre autres des empoisonnements de son père et de ses frères, de sa relation adultère avec **Sainte-Croix** - précisant *«d'avoir donné beaucoup de bien à cet homme et qu'il m'a ruinée.»*

A cela s'ajoute le contenu de la fameuse cassette, et les témoignages de plusieurs domestiques de la marquise *(dont certains demeurent toutefois sujets à caution)*
Condamnée à subir la question puis à être exécutée par la noblesse, **Marie-Madeleine** se voit attribuer un confesseur : l'Abbé **Edme Pirot**. Dans ses derniers jours à vivre, elle va alors faire preuve d'une grande piété et va manifester son repentir. On peut le juger sincère, lorsqu'on relit le témoignage que **Pirot** écrivit par la suite. Bien sûr, la peur de la mort et de la justice de Dieu ont certainement influencé la marquise ; elle accepte alors les aveux auprès de ses juges, demande aux gens de la Conciergerie de prier pour elle. Elle écrit même une lettre à destination de son époux **Antoine**, lui demandant de veiller sur leurs enfants qu'elle ne pourra pas revoir.

Le jour de l'exécution est fixé le 17 juillet 1676. **Marie-Madeleine** fait d'abord amende honorable devant le parvis de Notre-Dame, où elle avoue publiquement ses crimes. La foule est nombreuse, et la marquise craint de défaillir à chaque instant. Arrivée sur l'échafaud, elle demande à l'abbé **Pirot**, très ému par le courage de la prisonnière, de rester à ses côtés jusqu'au dernier moment. Compte tenu de son rang, **Marie-Madeleine** a d'abord la tête tranchée avant que son corps ne soit jeté au bûcher. Une grande émotion parcourt la foule, si bien que dès le lendemain, les badauds n'hésitent pas à venir récupérer les cendres de la marquise, la considérant comme une sainte.

L'arrestation, puis l'exécution de la **marquise de Brinvilliers** mettent à jour l'une des affaires criminelles les plus retentissantes du règne de **Louis XIV**, la fameuse *Affaire des poisons*. Revenons d'abord sur le cas de **Marie-Madeleine d'Aubray**. Sa culpabilité ne fait aucun doute. Cependant, en retraçant son existence qui ne fut pas toujours heureuse, on peut penser que son viol alors qu'elle était enfant a laissé chez elle des séquelles psychologiques importantes. Le rôle de **Sainte-Croix** n'est pas non plus négligeable. Il mourut de sa belle mort en 1672 et ne répondit jamais de ses actes. Sa confession que trouvèrent les autorités fut brûlée, par respect de la religion. Pourtant, ce personnage peu glorieux a certainement influencé sa maîtresse, en plus de mener un commerce actif des poisons. Car l'enquête qui suivra la mort de la **marquise de Brinvilliers** mettra à jour un vaste réseau où les devineresses, apothicaires, alchimistes de tous genres, rentabilisant leurs affaires en vendant leurs *poudres de succession*. Une personne convoite l'héritage familial ou veut se débarrasser d'un conjoint encombrant ? Le recours au poison s'avère idéal, d'autant plus que la médecine de l'époque ne détécte pas toujours sa présence après le décès de la victime.

Cette affaire des poisons a compromis de hauts personnages.
La **duchesse de Soissons**, le financier **Pierre-Louis Reich de Penautier** *(ami de **Madame de Brinvilliers** et protégé de **Colbert**)*, et même la **marquise de Montespan**, maîtresse officielle de **Louis XIV**, qui aurait eu recours aux services d'une dénommée **Catherine Deshayes**, dite «***La Voisin***» pour des philtres d'amour et des messes noires. Cependant, certains points de l'enquête furent volontairement laissés de côté afin d'éviter un trop grand scandale. Beaucoup de gens de la noblesse compromis furent exilés, d'autres ne furent même pas inquiétés !
Quant à **La Voisin**, elle fut brûlée vive en place de Grève.

Source : (Blog) des Femmes illustres